



ASPHALTE Montluel – 20 rue du Colonel Arnaud Beltrame – 01120 Montluel

Tél. : 04 81 11 03 00 – Mail : autoecoleasphalte@gmail.com

Agrément préfectoral : E 24 001 0004 0 – SIRET : 793 651 415 00028

Formation au permis B, AAC, CS

Les enjeux de la formation

Le déroulement et les conditions de passage de l'examen

Préambule

Objectifs de ce document

Ce document expose les enjeux sociétaux et individuels de la formation à la conduite automobile. Il décrit les modalités de passage de l'examen : son déroulement, ses conditions de passage.

Mise à disposition auprès du public concerné

Ce document est mis à la disposition du public dans les locaux de l'auto-école. Il est en ligne sur le site web.

Les enjeux de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Le programme de formation représente un ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Vous allez, au travers de votre formation comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques sur votre conduite. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pendant laquelle vos formateurs et toute l'équipe pédagogique sauront vous guider.

Le déroulement et les conditions de passage du permis de conduire

L'ÉPREUVE THEORIQUE (ETG)

Déroulement

La convocation du candidat précise :

La date de l'examen, l'horaire exact, l'adresse du centre d'examen ainsi que les documents obligatoires à présenter. Il est demandé au candidat de se présenter au minimum 15 à 20 minutes avant l'horaire prévu afin de permettre les formalités administratives.

A son arrivée au centre d'examen, l'identité du candidat est vérifiée, la pièce d'identité en cours de validité est contrôlée, la convocation est vérifiée, le numéro NEPH du candidat est confirmé. Le personnel du centre rappelle les règles de l'examen et les consignes de sécurité. Le candidat est ensuite dirigé vers une salle d'examen individuelle ou collective équipée de tablettes numériques ou d'ordinateurs. Avant le début de l'épreuve, le matériel est distribué, le fonctionnement des réponses est expliqué, les consignes d'utilisation sont détaillées, les téléphones portables doivent être éteints, les effets personnels sont rangés conformément au règlement du centre. Le silence et le respect des autres candidats sont exigés durant toute l'épreuve. Avant le lancement officiel de l'examen, un rappel est effectué concernant : Le nombre de questions, le fonctionnement des réponses, le temps de réponses accordé, les règles de validation des réponses, les conditions d'annulation en cas de fraude. Le candidat peut poser des questions concernant uniquement le fonctionnement technique avant le démarrage de l'examen. L'épreuve débute simultanément pour l'ensemble des candidats. L'examen comporte : 40 questions à choix multiples, des photographies et vidéos de situations réelles de conduite, des questions portant sur la réglementation et la sécurité routière. Chaque question est affichée pendant un temps limité afin d'évaluer les capacités d'analyses, d'observation et de réaction du candidat. Durant l'examen : Aucun échange entre candidats n'est autorisé, toute aide extérieure est interdite, le surveillant veille au bon déroulement de la session, toute fraude entraîne l'exclusion immédiate de l'épreuve. Le candidat doit rester concentré et répondre directement sur le support numérique fourni. La durée totale de l'épreuve est d'environ 25 à 30 minutes. Pour réussir l'épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes à une question ont été validées. En cas de réussite, le candidat peut poursuivre sa formation pratique ou accéder à la préparation de l'examen pratique du permis de conduire. En cas d'échec, l'auto-école met en place : Une analyse des difficultés rencontrées, une reprise des thèmes non acquis, des examens blancs complémentaires, un accompagnement personnalisé avant une nouvelle présentation l'examen. L'objectif est d'assurer une progression continue et une meilleure préparation du candidat pour la session suivante.

L'ÉPREUVE PRATIQUE

Déroulement

Conditions pour se présenter : Le candidat doit avoir obtenu l'examen du Code de la route, avoir atteint l'âge réglementaire, avoir effectué la formation pratique obligatoire.

La formation minimale est de : **20 heures minimum** en boîte manuelle, **13 heures minimum** en boîte automatique.

Le jour de l'examen, le candidat doit présenter : une pièce d'identité valide, sa convocation à l'examen, le livret d'apprentissage si nécessaire.

L'examen est réalisé avec un inspecteur du permis de conduire accompagné de l'enseignant de la conduite.

Horaires des sessions : Les examens pratiques sont organisés par les services de l'État sur des créneaux généralement répartis : du lundi au vendredi, principalement entre **8h00 et 17h00**. Les horaires exacts dépendent : du centre d'examen, des disponibilités attribuées à l'auto-école, du planning des inspecteurs.

Chaque candidat reçoit une heure de convocation précise communiquée par l'auto-école.

L'épreuve pratique dure environ **32 minutes**. Cette durée comprend : l'accueil du candidat, les vérifications administratives, l'installation au poste de conduite, la conduite effective, les manœuvres, les questions de sécurité et de premiers secours.

Accueil et installation

L'inspecteur : vérifie l'identité du candidat, présente le déroulement de l'épreuve, peut effectuer un test de vue. Le candidat doit ensuite : régler son siège, ajuster les rétroviseurs, attacher sa ceinture, vérifier son installation.

La conduite dure au minimum **25 minutes**. Le candidat circule sur différents types de voies : en agglomération,

Hors agglomération, sur route rapide ou autoroute si possible. L'inspecteur évalue notamment : le respect du Code de la route, les contrôles visuels, l'anticipation, l'adaptation de l'allure, le positionnement sur la chaussée,

La prise d'information, le partage de la route. Deux manœuvres liées à la sécurité routière sont évaluées : un arrêt de précision, une manœuvre en marche arrière.

Le candidat doit également répondre à : une question de vérification intérieure ou extérieure du véhicule, une question liée à la sécurité routière, une question portant sur les premiers secours.

Système de notation : L'évaluation repose sur une grille nationale de compétences. Pour réussir l'examen, le candidat doit : obtenir au minimum **20 points sur 31**, ne pas commettre de faute éliminatoire. Exemples de fautes éliminatoires : non-respect d'un stop, franchissement d'une ligne continue, mise en danger d'un usager.

Le résultat est consultable en ligne généralement dès le lendemain de l'épreuve via le site officiel de la sécurité routière.

En cas de réussite, le candidat obtient un certificat provisoire lui permettant de conduire en attendant la fabrication du permis définitif.